

Colloque sur le droit des marchés publics : Avant, pendant et après l'appel d'offres

Faculté de droit, Université de Montréal
Salon François-Chevrette
Pavillon Maximilien Caron, 3101 chemin de la Tour

31 mai 2024

ORDRE DU JOUR

08h30	Mots de bienvenue <ul style="list-style-type: none">• Derek McKee, Université de Montréal• Nicolas Vermeys, Directeur du Centre de recherche en droit public• Stéphane Rousseau, Directeur du Centre de droit des affaires et du commerce international
08h45	Panel sur l'appel d'offres et son contenu , présidé par Pierre Larouche, Université de Montréal <ul style="list-style-type: none">• « L'appel d'offres en droit civil québécois et en common law anglo-canadienne », par Catherine Valcke, Université de Toronto• « Les clauses abusives des contrats de construction », par Marie-Hélène Dufour, Université de Sherbrooke• « Les licences d'utilisation de logiciels en droit des marchés publics », par M^e Simon Johnson-Bégin, Centre d'acquisitions gouvernementales
10h15	Pause-café
10h30	Panel sur l'exécution et les recours découlant de l'appel d'offres , présidé par Martine Valois, Université de Montréal <ul style="list-style-type: none">• « L'arbitrage de conformité des soumissions, une solution à l'incertitude pour les grands contrats publics? », par Nicholas Jobidon, ENAP• « La mise en œuvre des accords commerciaux par les provinces », par M^e Paul M. Lalonde, Dentons Canada s.e.n.c.r.l.• « L'ouverture des cours canadiennes au contrôle judiciaire des décisions en matière des marchés publics », par Derek McKee, Université de Montréal• « Équilibrer les sanctions avec les incitatifs pour les fournisseurs afin de promouvoir l'intégrité commerciale » par M^e Noah Arshinoff, ACT International
12h00	Dîner
13h30	« Les devoirs des responsables de l'application des règles contractuelles au sein de l'administration publique québécoise », présidé par Antoine Pellerin, Université Laval <ul style="list-style-type: none">• « Le cadre normatif applicable au RARC », par M^e Samuel Labrecque, Therrien Couture Joli-Coeur s.e.n.c.r.l.• « La réalité des RARC sur le terrain », M^e Félix Plante, La Financière Agricole du Québec• « Pratiques inspirantes venues de modèles similaires en vigueur à l'étranger » Philippe Gueu, doctorant en droit à l'Université Laval• « Le rôle du RARC dans le contexte particulier des projets majeurs d'infrastructures publiques », Gabriel Jobidon, ÉTS
15h30	Remerciements et mot de clôture Nicholas Jobidon, ENAP

